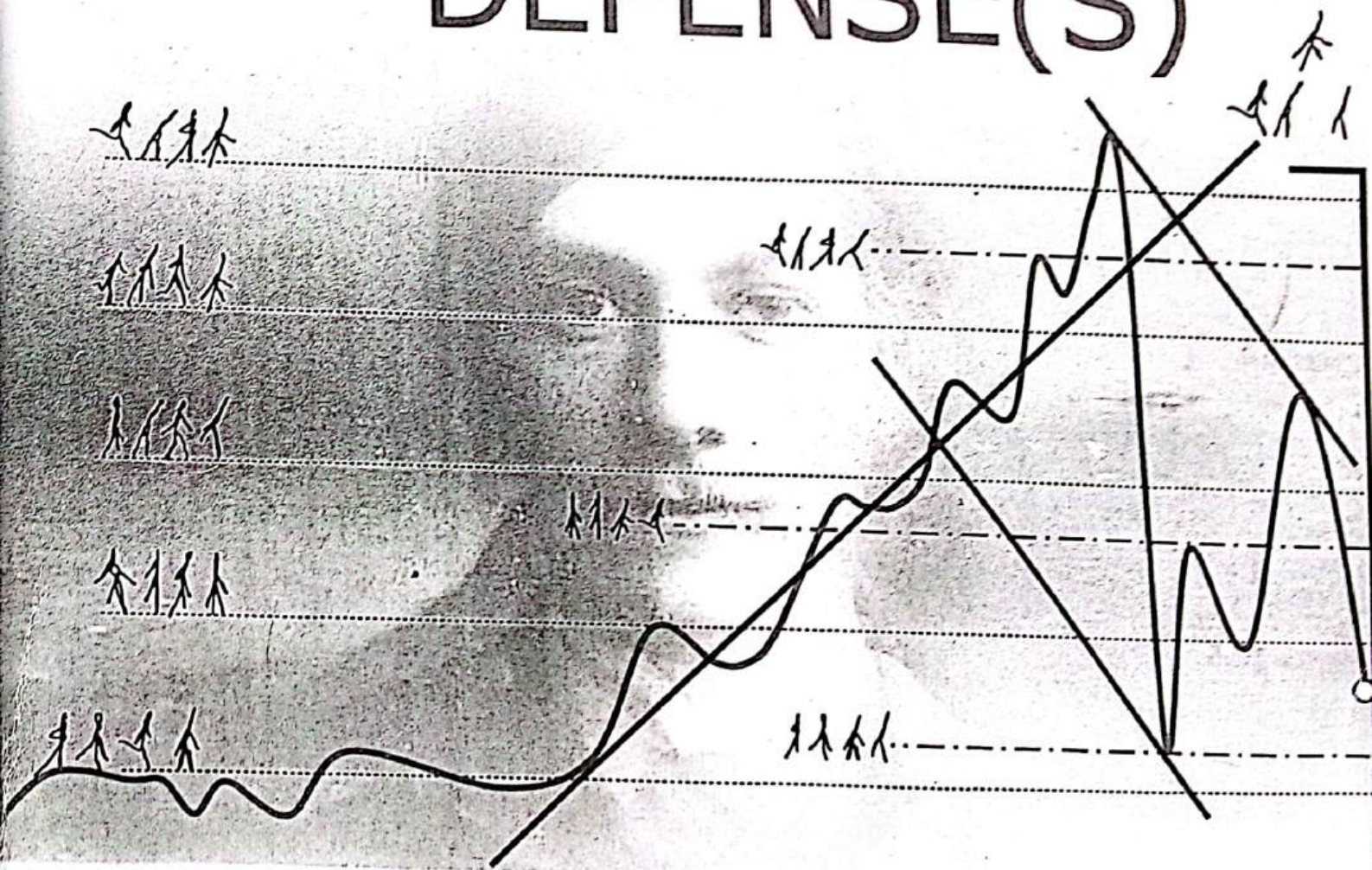


CORRIDOR⁰²

revue des sciences humaines et sociales de l'UPJV d'Amiens

2009 DEPENSE(S)



Cette revue est publiée par l'Association de Sciences Humaines et Sociales Corridor, avec le soutien de l'École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales (EDSHS) et du Centre de Recherches en Arts (CRA) de l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens.

© ASHS.Corridor

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Christian ANDRÉS
Jean-Pierre ARRIGNON
Daniel AZUÉLOS
Laurence BERTRAND DORLÉAC
Marcel BROMBERG
Noël CARROLL
Jean-Marc CHOUVEL
Françoise COBLENCÉ
James CONANT
Marie COSNÉFROY-DOLLE
Jean-François DUSIGNE
Geneviève ESPAGNE
Camille FORT
Guy HERMET
Geneviève HOFFMANN
Sandra LAUGIER
Frédéric LEBARON
José LEFÈVRE
Thomas LINDEMANN
Danielle LORIES
Jean-Robert PITTE
Sylvie PLANE
Bertrand POROT
Philippe RACINET
Germain ROESZ
Philippe SÉNÉCHAL
Pierre SICARD
Vincent TABBAGH
Brigitte URBANI
Valérie VARNÉROT

RÉDACTEUR EN CHEF

Frédéric CHEVREUX

COMITÉ DE RÉDACTION

Aiméric AUDEGOND
Alexandre BITOUX
Philippe CHATEL
Guillaume GAUDIET
Marie-Claire HOCQUET
Naïma LAMARIN
Aurélie PICQUE
Julien SIBREY
Sophie VERGÉ-DJIGO

Webmaster : Vincent CIGLIATO
Couverture : Marie-Claire HOCQUET
Mise en page : Philippe CHATEL

n°2
DÉPENSE(S)
2009

Denis Lawson,
doctorant en science politique
Université Montesquieu, Bordeaux IV

MÉDIATION ET CONFLITS INFRA ÉTATIQUES¹ EN AFRIQUE : QUELLE NOUVELLE APPROCHE ?.

DENIS LAWSON

INTRODUCTION

Traiter de la médiation comme mode de résolution des conflits² en Afrique n'a rien de nouveau en soi. Aussi, tout en nous situant dans le sillage des travaux qui ont précédé, nous assumons d'emblée l'objet dans sa forme conceptuelle et sa définition première qui est la médiation comme mode de résolution des conflits faisant

¹ Il faut entendre par conflits infra étatiques les affrontements diffus se déroulant à l'intérieur d'un Etat et dont les caractéristiques échappent à toute explication prenant en compte un conflit classique opposant par exemple les armées régulières de deux Etats.

² Toute réflexion sur la médiation ne saurait se faire indépendamment des notions de résolution et de conflit. Aussi, nous tenons à préciser que, tout au long de cet article, sans vouloir élargir le débat théorique sur ces deux concepts et pour des raisons pratiques, le conflit dans notre analyse se référera au litige qui sous-tend les heurts entre deux entités. La résolution s'appliquera à l'élimination des causes du conflit ou à les prévenir dans l'avenir ce qui débouchera d'une certaine manière sur la gestion ou la prévention du conflit, autre cadre de la médiation.

intervenir un tiers neutre issu ou non de la diplomatie classique³, — précision nécessaire car nous sommes de plus en plus face à ce que certains auteurs ont appelé la médiation à double sens : *the track two diplomacy*⁴ — et dont la solution au conflit ne peut être que celle librement choisie par les parties. Cependant, la problématique de la médiation abordée dans cet article se présente comme un nouveau champ d'analyse dans la proposition des approches existantes. En effet, si nous traitons de l'objet tout en le respectant dans sa forme classique, la médiation nous semble, en général et plus précisément dans les conflits infra étatiques se déroulant notamment sur le continent africain, devoir s'adapter au nouveau cadre de violence qui n'est plus celui opposant deux entités étatiques, mais des individus partageant la même réalité sociopolitique et culturelle⁵. La médiation doit donc s'orienter, dans « une logique communicationnelle, vers une transformation des représentations réciproques des protagonistes [et laisser ouverte, "la boîte noire"] pour que se libèrent en profondeur toutes les émotions et que se travaillent sur le long terme la construction d'une nouvelle relation »⁶.

La problématique développée s'inscrit dans celle plus globale de notre thèse de doctorat, visant à montrer qu'il y a, dans les schèmes des individus qui s'affrontent, des éléments identitaires susceptibles d'être facteur de stabilité de l'ordre sociopolitique. Et ce, en s'appuyant sur une démarche de type Erving Goffman, qui est parti d'une unité sociale restreinte (les asiles)⁷ comme objet d'étude et cadre d'observation empirique.

³ A cet effet, Jacques FAGET, « Les métaphores du travail de paix, État des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents », *Revue française de science politique*, Vol. 58, n°2, avril 2008, p.309 ; souligne, qu'« on voit apparaître de nouvelles configurations d'acteurs s'investissant dans la fabrication de la paix » en dehors de la diplomatie classique.

⁴ *Revue trimestrielle d'histoire des relations internationales*, « Les nouveaux outils de la diplomatie au 20^{ème} siècle », Paris, PUF, n°121, 2005, p.81.

⁵ La délimitation des frontières géographique et politique permet souvent dans le cas des conflits entre États de contenir les affrontements. Ce n'est pas la même chose avec un conflit infra étatique où les belligérants sont amenés à vivre ensemble quelle que soit l'issue du conflit.

⁶ Jacques FAGET, *op. cit.*, p.332.

Il s'agira plus précisément dans cet article, en prenant appui sur la richesse théorique existante, de proposer une dynamique⁸ en matière de médiation ; de montrer que l'essentiel repose dans la démarche, dans le *comment*⁹. Dans cette perspective, les conflits que la médiation est amenée à prévenir ou résoudre ne sont plus de type Clausewitzien, où l'élément politique est le facteur central. Aussi, le changement de la forme de violence doit entraîner un changement de méthode d'intervention dans la résolution des conflits africains. Par ailleurs, les interactions belligènes en Afrique sont d'autant plus chargées de sens en relation avec les schèmes et les axiomes immatériels, qu'il devient parfois simpliste de vouloir les comprendre, les expliquer ou les prévenir par un raisonnement rationnel *stricto sensu* qui écarterait toute variable subjective¹⁰. La médiation dans une démarche « non directive », doit « laisser s'exprimer la subjectivité et les émotions, [...] pour la reconstruction d'une histoire commune alternative »¹¹

En faisant le choix du *Comment*, de la « méthodologie »¹² il sera question de présenter la médiation comme :

- Processus de communication dans la (re-)construction d'espaces sociopolitiques et culturels devenus instables ;
- Moteur de recherche d'une homogénéisation des espaces fondée non plus sur une opposition dialectique des imaginaires ou

⁷ Erving GOFFMAN, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, trad. (Liliane et Claude Lainé), Paris, Minuit, 1968, 447p.

⁸ Cette dynamique de la médiation se construira dans le sens où en paraphrasant Clausewitz, si la guerre n'est que la continuation du politique par d'autres moyens, la médiation elle, en cas de rupture de paix, ne sera que la continuation du politique par la communication.

⁹ Il ne s'agira pas de s'atteler à éliminer les causes conjoncturelles du conflit, mais à édifier une structure sociale capable de s'auto réguler à partir de ce qu'elle partage au plan identitaire.

¹⁰ Certains acteurs de la médiation en Afrique ont essayé de résoudre le problème comme dans la médiation de la communauté de Sant' Egidio au Mozambique. Mais cette médiation a péché par le fait que la plupart des intervenants étaient d'une culture différente de celle des acteurs impliqués dans le conflit. A titre indicatif, cette vision des choses ne dénote pas d'une vision africaniste de la résolution des conflits.

¹¹ Jacques FAGET, *op. cit.*, p. 326.

¹² *Idem*, p. 332.

des identités (nous sommes différents : je suis Hutu, tu es Tutsi), mais sur les invariants partagés ou encore identités partagées¹³.

La médiation a toujours existé même si elle prend aujourd'hui une importance qui la renouvelle et suscite une dynamique dans sa mise en oeuvre. Dans son ouvrage, *Peines perdues*, Jacqueline Bernat¹⁴ cite un règlement de 1671 chargeant les assemblées de gentilshommes et de clercs de pacifier les différends et de travailler à la médiation de tous procès et querelles. Lorsqu'on aborde le thème sous l'angle de la gestion des conflits, l'on ne peut s'empêcher de remarquer à quel point la médiation suscite la controverse, tant chez les praticiens que dans les cercles universitaires. Malgré les définitions qui dissèquent le thème sous tous ses aspects, nous sommes bien loin d'un consensus général qui établit une entente dans laquelle il est possible de voir un paradigme unique, commun à toutes les thèses. Certes, théoriciens et techniciens se retrouvent sur quelques points, mais ce n'est pas assez pour établir une morphologie de la médiation. Aussi, la médiation devient une notion complexe qui comme l'eau "n'épouse que la forme du vase qui la contient". A chaque conflit sa médiation. Par ailleurs, les médiateurs sont dotés de la capacité d'évoluer dans leur rôle, un atout grâce auquel l'on se retrouve avec une pléthore de techniques hétérogènes, reflétant indéniablement le caractère personnel de chaque spécialiste. De ce phénomène découle la divergence d'opinion qui anime le débat. Débat que nous voulons enrichir en partant, dans un premier temps, d'une présentation de la forme de violence qui caractérise aujourd'hui en Afrique les initiatives de médiation.

¹³ Ensemble des variables identitaires subjectives (la conscience d'être les mêmes...), objectives (la langue, l'histoire...), partagées.

¹⁴ Jacqueline BERNAT, *Peines perdues*, Paris, Centurion, 1982, p. 154.

I - LE CONFLIT INFRA ÉTATIQUE OU LA REMISE EN CAUSE DE LA VIOLENCE LÉGITIME À BUT POLITIQUE.

Selon la célèbre thèse de Clausewitz : « La guerre n'est qu'une partie de l'activité politique. Elle n'est absolument pas autonome. [...] Elle n'est qu'une continuation du commerce politique par le recours à d'autres moyens. [...] La guerre, donc, ne peut jamais être séparée du commerce politique. [Autrement, elle est] dénuée de sens et d'intérêt »¹⁵. Toutefois, ayons une lecture prudente de Clausewitz sur la notion de guerre, car dans son concept de « guerre absolue », il revient sur l'idée que face à « l'inertie naturelle et la friction des parties entre elles, l'inconséquence, l'imprécision, la timidité de l'esprit humain ; il faudra finalement admettre que la guerre et les formes qu'elle revêt découlent des idées, des sentiments, de la chance et de la malchance, [éléments d'un ensemble subjectif qui échappe à tout raisonnement rationnel *stricto sensu*] »¹⁶. Mais on retiendra la volonté de Clausewitz de montrer l'intérêt de soumettre toute activité guerrière et belliqueuse à la volonté politique, seule capable de raisonner les vellétés de destruction gratuite. Si l'objectif de tout conflit est non pas de détruire l'autre protagoniste mais de « le soumettre à sa volonté politique », « il faut que la finalité du recours à la violence se justifie par et pour le commerce politique ». Il devient de plus en plus difficile pour l'Etat de résoudre les problèmes politiques par la guerre, et donc de considérer celle-ci comme « la continuation de la politique par le recours à d'autres moyens ». Ainsi en Afrique, les guerres n'ont plus lieu entre des Etats et leurs armées nationales, mais entre des factions, des groupes rebelles représentés sur un même territoire. Les conflits sont de moins en moins « rationnels », animés non plus par le « commerce politique » mais par des « haines ethniques » (exemple du Rwanda), la destruction de l'autre et la prise de pouvoir sans projet politique concret. La guerre sort de plus

¹⁵ Carl Von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Nouvelle traduction de l'allemand par Laurent Murawiec, Paris, Perrin, 1999, p. 323.

¹⁶ *Idem*, pp.296-297. Cf. également, Laure BARDIÈS et Martin MOTTE, (dir.), *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Paris, Economica, 2008, 515p.

en plus de la logique rationnelle, pour épouser une logique propre soutenue par une violence banale, banalisée et émotionnelle. Elle se déroule maintenant à l'intérieur des Etats, qui, « faibles » dès le départ, ne résistent pas à une désintégration face à la volonté passionnée d'acteurs utilisant des moyens qui défient toute science réservée à la manœuvre des armées régulières dans des engagements entre Etats.

L'émergence de conflits de type nouveau et leur caractère mutagène, fait suite à l'affaiblissement de la structure étatique elle-même. Une sorte de désintégration, d'effondrement qui autorise la contestation de sa légitimité. L'Etat, en perdant sa légitimité, perd celle de l'utilisation du monopole de la violence au profit des seigneurs de guerres, des groupes rebelles qui construisent leur identité autour de valeurs ethniques¹⁷, sans projet politique réel (Sierra Leone, Libéria). Dès lors, il se développe non plus des idées politiques favorables aux échanges entre communautés, mais des idéologies politiques et des apologues du massacre et de l'instabilité. La violence de promiscuité qui découle de cette situation échappe très souvent aux approches mises en œuvre par les médiateurs en Afrique, de sorte que le type de communication initié pour répondre au conflit reste la plupart du temps tributaire des règles de la diplomatie classique : pourparlers, conférences, table ronde, échanges au sommet entre belligérants ou encore mission de la société civile sous la conduite d'associations pour la paix. Tout en saluant ces ballets diplomatiques qui représentent un travail important pour la paix en Afrique, il faut reconnaître qu'ils sont souvent la forêt qui cache l'arbre de la paix.

Ainsi, nous préconisons de considérer la médiation comme une phénoménologie de la communication qui révèle les causes essentielles du conflit et permette l'émergence des éléments identitaires positifs à la prévention ou à la résolution du conflit. On nous reprochera sûrement le fait de vouloir rendre distincte médiation et communication. La médiation, nous dira-t-on, est en soi une

¹⁷ Celles-ci sont souvent des prétextes pour objectiver la violence et la rendre légitime.

forme de communication, un processus qui permet des échanges. Mais on pourra toujours répondre que s'il suffisait d'une médiation pour rendre une communication favorable à la paix, la stabilité des espaces sociopolitique et culturel nécessaire au développement des pays africains aurait vu le jour dans les régions de l'Afrique où la communauté internationale multiplie ses médiations.

Si la violence décrite s'exprime dans sa forme actuelle par des massacres et l'élimination de populations entières, elle est dans son essence, une violence symbolique. La violence ne s'arrête pas à l'élimination physique. Le caractère symbolique de la violence vient du fait, qu'elle est de l'ordre « des représentations qui donnent sens à l'existence »¹⁸ ; et, plus ce qui nous représente est « surinvesti émotionnellement, plus les atteintes qui lui sont portées seront perçues comme violentes »¹⁹. Selon Philippe Braud c'est cette forme de violence qui porte « atteinte à l'estime de soi ou à l'image de soi »²⁰. Être victime de violence, ce n'est pas seulement souffrir dans le *soma*, mais aussi dans son âme. C'est Souffrir d'humiliation et d'insulte, qui vous « atteignent dans votre être »²¹. Dans le cas du Rwanda par exemple, le Tutsi n'est qu'un « cafard » et l'on va s'atteler à le faire croire au Hutu, à travers « des sentiments hétérophobiques [...] et des rhétoriques dépréciatives »²². Par ailleurs, les « Tutsi sont plus intelligents que les Hutus, plus aptes à travailler dans les administrations ». « Exclu (le Hutu) se trouve condamné au nom d'un critère collectivement reconnu et approuvé, donc psychologiquement indiscutable et indiscuté, celui de l'intelligence, (il) n'aura souvent d'autre recours pour restaurer une identité menacée, que (la violence), une rupture avec l'ordre social »²³. Il y a dans cette forme de violence, un déni d'existence. Une volonté d'occulté à l'autre, l'humain qui est en lui. Les mutilations et les

¹⁸ Philippe BRAUD, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p. 161.

¹⁹ Philippe BRAUD, *op. cit.*, p. 164.

²⁰ *Ibid.*, p. 161.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*, p. 168.

²³ Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, pp. 49-50.

massacres, sont dans ce sens, les « stigmates »²⁴, le mépris et les marques d'affront portées à la dignité de l'autre.

La violence symbolique se nourrit de « l'instrumentalisation des sentiments hétérophobiques » et a pour objectif d'effacer, de rendre difficile le « champ des possibles ». Ce champ dans lequel les imaginaires peuvent se représenter les uns les autres comme faisant partie d'un même ensemble et partageant un même « habitus, ce principe générateur et unificateur qui retraduit les caractéristiques intrinsèques et relationnelles d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques »²⁵.

2-LA MÉDIATION OU LE CONTRÔLE DE LA VIOLENCE INFRA ÉTATIQUE PAR LA COMMUNICATION.

Même si, la violence est inhérente à tout rapport social, l'objectif est d'arriver à travers la médiation à la contrôler ou à la diminuer pour qu'elle n'atteigne pas des proportions susceptibles de menacer la survie des individus. Comme toutes les formes de processus instituant une sociabilité, la médiation va user de la symbolique de la communication et de l'information pour définir comment les différents acteurs se représentent les uns, les autres²⁶. Les acteurs en conflit, n'existant comme identité qu'à partir du moment où ils existent les uns pour les autres, le tiers par la communication, doit parvenir à une reconnaissance mutuelle, et à une mise en œuvre du dialogue. C'est dire l'importance de la communication ou mieux d'une bonne méthodologie de communication, de l'art de la rhétorique du tiers, et d'une manière générale de la médiation symbolique²⁷, dans la constitution d'un véritable espace d'échange

²⁴ Erving GOFFMAN, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, trad., Paris, Minuit, 1975, 175p.

²⁵ Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, p. 23.

²⁶ En considérant bien sûr que la communication est consubstantielle à la vie et que la vie en société produit au quotidien de la communication.

²⁷ Mieux : une médiation entre les symboles identitaires des acteurs en conflit. Une médiation entre les perceptions.

entre les protagonistes pour la (re-)construction de la sociabilité.

La violence qui consacre la rupture de la communication, fait disparaître l'espace des relations entre les différentes parties en conflit. Elle repose sur le fait que celles-ci ne s'instituent plus les unes par rapport aux autres. C'est par elle que chaque partie manifeste l'usage de sa force, et la dimension primitivement réelle de son existence. Elle est alors antinomique avec une sociabilité symbolique, qui suppose une représentation « du vivre ensemble » en termes de médiation et non en termes de rapport de force. Le médiateur par la communication va essayer de transformer le cadre de la violence (dont la finalité est de soumettre l'autre, c'est-à-dire de le faire disparaître en tant qu'acteur social et politique), en un cadre de rencontre et de confrontation d'idées. La communication telle que présentée ici s'illustre très bien à travers la philosophie taoïste. Dans le *yin* et le *yang*, le noir et le blanc, il n'y a pas que le deux, cette séparation mécanique. Les taoïstes, dans la symbolique du *Deux* mettent en avant le vide qui sépare le *yin* et le *yang* et articule autour de lui l'essentiel de ce qui fait exister chacun d'eux.

François Cheng, penseur chinois vivant en France, disait : « Toute vraie pensée est *inter*. Ce qui naît entre les sujets est aussi important que les sujets eux-mêmes. Sortir donc de la logique de l'*Un* ou du *Deux*. Faire cas du *Trois* que certains chinois anciens eurent l'intuition d'appeler le souffle du *Vide-médian*, lequel fait se croiser harmonieusement, si possible, le *yin* et le *yang*. Le *Vide-médian*, c'est le souffle qui relie toute chose vivante et qui les porte toujours plus loin qu'elle. N'advient-il pas toujours lorsque le sujet entre en quête d'un autre être ou d'autres êtres ? C'est alors qu'il accède chaque fois lui-même à l'état d'être²⁸. Il faut entrer dans l'*inter* comme on entre dans une danse avec tact et méthode. Entrer dans l'*entre*, un *Trois* capable d'élever le *Deux* sans le détruire²⁹ ». Nous retrouvons dans la philosophie chinoise cette sagesse orientale du

²⁸ L'autre est un autre moi et je ne peux exister sans lui. Prétendre à son inexistence, c'est affirmer la négation de soi.

²⁹ François CHENG, « La médiation », in journal *Libération*, numéro spécial, du 31 décembre 1999, p. 3.

non- pouvoir qui est au cœur de la médiation, favorable à l'écoute des parties et qui fait se rencontrer les imaginaires respectifs. Dans toute médiation, la rencontre des imaginaires des belligérants est une étape cruciale dans la solution au conflit. En effet, c'est à cette étape qu'ils s'identifient et recherchent par la même occasion les éléments de similitude. L'autre est-il ou non un autre moi ? Le taoïsme appelle le non-agir, le *wu-wei* (principe fondamental du médiateur). Celui-ci n'a rien d'une passivité; c'est une prudence, une maîtrise de soi, l'attention au dynamisme interne des choses, des personnes en conflit et des situations, un savoir-laisser-mûrir au lieu de tout bloquer par un activisme, une réponse, une solution³⁰. La démarche de la médiation est ici « non directe » et doit se situer dans une temporalité qui laisse émerger progressivement, une solution non conjoncturelle.

Le rôle du médiateur devient alors très délicat et complexe. Il doit alors savoir prendre de la distance pour ne pas se sentir impliqué par identification ; maîtriser l'art d'une rhétorique pacificatrice pour exprimer de manière acceptable ce qui ne l'était pas jusqu'alors ; contenir la polémique pour être vigilant aux propositions conflictuelles des parties ; user de la maïeutique socratique pour accompagner l'expression et faciliter la réflexion des parties ; faire preuve de créativité en étant accompagnateur sans être porteur d'une solution qu'il défendrait ; être un pédagogue pour transmettre des savoir-faire et des savoir-être facilitateurs du changement ; rester lucide pour ne pas prendre pour des faits les mots qu'il est amené à écouter³¹. Bref, le médiateur doit user d'une méthodologie de la communication qui puisse lui permettre de diversifier son langage et de conduire cette inimaginable discussion que les parties pensaient souvent ne plus avoir.

Comme le contrat social, la médiation vient apporter aux parties d'un différend les moyens de reposer une situation qui fait problème, d'y réfléchir et de chercher la meilleure des solutions

³⁰ Jean-François SIX, Véronique MUSSAUD, *Médiation*, Paris, Seuil, 2002, p. 33.

³¹ Encyclopédie (wikipedia), consultée le 19/03/2007, pp. 5-6.

possibles pour retrouver ou trouver un terrain d'entente à long terme. De ce fait, la médiation par la communication, anticipe sur un cadre de relations stable entre les parties, contrairement au système juridique qui³², se fondant sur le passé et s'appuyant sur une conception des droits et obligations énoncés antérieurement, départage ou divise.

L'Afrique, dans sa pluralité de formes sociales, de différences ethniques, a depuis toujours mis en place des instruments de médiation, qu'Etienne Le Roy a essayé de théoriser en employant des catégories de l'histoire du droit grec. Pour lui, la recherche de la stabilité en Afrique passe par : «Le premier temps, celui de la *theoria*», c'est-à-dire du défilé des faits et des situations. Le défilé (originellement la procession vers le temple d'Eleusis) peut être scandé de temps secondaires si le sens du litige fait l'objet d'une discussion. Le deuxième temps est celui de la *crisis*, comme moment révélateur et décisif dans l'évolution de la décision ou du conflit. Il peut être marqué de violence (symbolique,) mais il permet, par la confrontation des enjeux, de déterminer les termes du compromis. Enfin, le dernier temps est le moment de la *catbarsis*, c'est-à-dire de la purification et du retour à l'«ordre», non nécessairement à l'harmonie³³. La tradition révèle aussi le rôle médian que l'exogamie et l'échange des femmes jouaient dans la structuration de la cohésion entre les différents royaumes³⁴. Toutefois, ces mécanismes présents dans la structure sociale comme réponses à l'anomie que constitue le conflit, doivent être intégrés efficacement au processus d'homogénéisation en Afrique. Car, il n'en demeure pas moins que la médiation dans sa forme traditionnelle, peine à elle seule à répondre à la nouvelle forme de violence qui secoue le continent.

³² Le piège dans lequel tombent très souvent les initiatives de médiation est de vouloir faire du cadre des discussions un espace juridique qui débouche sur un ensemble de documents de médiation qui enfin de compte étouffe la solution au problème.

³³ Etienne le ROY, « Synthèse sur les travaux et expériences en médiation », in Bulletin de liaison du LAJP (Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris), n°22, septembre 1997, pp. 82-84.

³⁴ cf. Claude LEVI-STRAUSS, pour une perspective anthropologique de la médiation, dans *Les structures élémentaires de la parenté* et *l'anthropologie structurale*, 1949 et 1958

3- LA MÉDIATION COMME MOTEUR DE RECHERCHE « D'UN CHAMP DES POSSIBLES. »

Les individus ou les groupes, existent et subsistent dans et par la différence. Il faut chercher à faire de cette différence une source de richesse en minimisant bien évidemment dans le contexte actuel de l'Afrique le rôle du politique dans l'affirmation des différences. Toute médiation mise en œuvre doit assumer cette différence. La nier serait nier la singularité des acteurs en conflit. L'objectif est ici de faire du cadre de la médiation une passerelle entre les *positions* de chacun. Il n'y a que dans le positionnement, dans cette sorte d'inexistence de l'autre, que la violence prend sa source. Il faudra alors pour le médiateur conduire des échanges qui rendent souples les *positions* et réduisent cette opposition dialectique des différences.

Au-delà de la recherche d'un *consensualisme* en vue d'une sortie de conflit immédiate, la médiation doit mettre en place « un champ des possibles » qui permet d'envisager une stabilité durable. L'urgence d'une résolution, conduit très souvent les médiations en Afrique à tomber dans le piège d'un consensus entre les intérêts circonstanciels de leaders politiques qui, en mettant en avant une pseudo volonté d'homogénéisation, voilent la nécessité d'un diagnostic profond et plus complexe des causes de l'instabilité³⁵.

Construire un espace des possibles « qui est transcendant aux agents [en conflit] singuliers, et fonctionne comme une sorte de système de coordonnées commun qui fait que, même lorsque [les agents en conflit] ne se réfèrent pas consciemment les uns les autres, ils sont objectivement situés les uns par rapport aux autres »³⁶. Envisager un tel espace dans lequel les individus se reconnaissent,

³⁵ Exemple du Congo-Kinshasa où pour une sortie de conflit l'ancien chef rebelle Jean-Pierre Bemba a accepté le poste de vice-président ce qui n'a pas empêché la crise de continuer avec les derniers affrontements entre sa milice et les forces gouvernementales après les élections présidentielles. Ou encore la dernière nomination de Guillaume Soro (secrétaire général des Forces Nouvelles, mouvement rebelle), comme premier ministre de la Côte-d'Ivoire.

³⁶ Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, pp. 61-62.

revient non pas à une énumération des éléments contenus dans les imaginaires, mais à rendre consciente dans chaque imaginaire l'existence de l'autre et à le reconnaître comme tel. Dans ce processus, l'histoire devient un allié évident du médiateur. Elle est la seule variable capable de révéler les systèmes de références communes aux acteurs en conflit et antérieures à celui-ci. Et comme le disait Pierre Bourdieu : « ce que l'on appelle vérités mathématiques ne sont pas des essences éternelles sorties tout armées du cerveau humain, mais des produits historiques d'un certain type de travail historique accompli selon les règles et les régularités spécifiques de ce monde social particulier qu'est le champ scientifique »³⁷. L'histoire est alors ce qui permet à chaque mathématicien de se reconnaître comme tel et donc d'appartenir à la "famille".

Quelles sont alors les conditions sociales du « vivre-ensemble » antérieures à l'instabilité ? C'est autour d'elles que doit se construire la démarche de l'édification de l'espace des possibles. Pierre Bourdieu disait en prenant exemple sur la mise en scène que, « pour comprendre les choix que font les metteurs en scène de théâtre contemporains, on ne peut pas se contenter de les rapporter aux conditions économiques, à l'état des subventions ou des recettes, ou même aux attentes du public, [nous sommes tentés d'ajouter aux éléments circonstanciels immédiats de référence] ; il faut se référer à toute l'histoire de la mise en scène depuis les années 1880, au cours de laquelle s'est constituée la problématique spécifique comme univers des points en discussion et ensemble des éléments constitutifs du spectacle »³⁸. L'histoire telle qu'elle est conçue dans notre démarche ne sera pas le récit des faits passés uniquement, mais un processus d'intériorisation d'un univers de référence commun ayant préexisté, malgré les contradictions et les tensions sociales qui caractérisent toutes les sociétés humaines en général et africaines en particulier. Nous ne faisons pas de la variable historique un facteur exclusif de construction du champ des possibles, car elle doit être

³⁷ *Idem*, p. 65.

³⁸ Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, p. 61.

renforcée par les mécanismes contemporains mis en œuvre par les acteurs sociaux pour vivre ensemble, indépendamment des interactions avec le champ politique considéré comme champ de violence, de la lutte pour le pouvoir et donc champ des rapports de forces qui cristallise les différences et les tensions favorables au déclenchement de la violence.

Le rôle de la médiation est souvent de trouver une solution politique au conflit, de ralentir les velléités guerrières de chaque partie. Mais la solution politique n'est souvent que compromission entre leaders "politiques" défendant chacun leurs intérêts autour d'idéologies et non d'idées politiques, personnifiant par la même occasion le pouvoir qui ne sert plus le peuple, seul victime des violences (objectives : massacres, violences physiques ; subjectives : violences symboliques, propagandes idéologiques d'incitation à la haine, instrumentalisation des sentiments hétérophobiques, rhétoriques dépréciatives de l'identité).

L'approche de la médiation proposée va au-delà de la résolution du conflit, au-delà de la recherche d'une solution politique à la conjoncture. Cette approche structurelle anticipera sur le conflit en mettant en place des mécanismes pérennes de socialisation et de construction de l'espace des possibles. L'un de ces mécanismes serait l'éducation à la paix. Chaque éducateur, à quelque niveau du champ social où il se trouve, devient alors un médiateur, un artisan de l'espace des possibles. La médiation visera à la construction d'une *superstructure*, mais à la différence de Marx qui la met en « Haut », elle s'édifiera par le « bas » : il s'agira par exemple d'insérer dans les programmes d'éducation en Afrique, des méthodes d'éducation³⁹, de construction d'« habitus » favorables à l'émergence de références communes. L'« habitus » que Bourdieu appelait : « l'art d'anticiper sur l'avenir » est fondamentale dans la perception des individus, dans la formation des « mêmétés et des ipsités » pour emprunter les mots de Paul Ricœur. Il est « l'espace des disposi-

³⁹ Ces méthodes vont s'appuyer sur l'histoire et sur la psychologie sociale comme sciences.

tions » à l'incorporation ou non d'une conscience à la différence. Celle-ci ne devient signe de « distinction », de discrimination, de violence, de rejet de l'autre, qu'à partir du moment où elle préexiste dans les schèmes de perception et d'interprétation, bref dans l'imaginaire de chaque enfant qu'a été l'adulte d'aujourd'hui, dans son processus de socialisation, c'est-à-dire dans l'édification de son habitus.

CONCLUSION

La nouvelle approche de la médiation présentée dans cet article n'est pas une panacée, une solution miracle. Autant les conflits en Afrique aujourd'hui sont complexes, autant sa mise en application sera difficile. Car, si au plan théorique, le projet semble réalisable, c'est dans l'application d'un tel projet que les choses se compliquent, la volonté des politiques étant un élément déterminant dans sa réussite. Elle est au début et à la fin de tout processus de prévention ou de résolution de conflit. Amener le politique à faire preuve de volonté d'action en faveur de l'homogénéisation, revient à donner à chaque individu la possibilité d'user de sa légitimité (source de tout pouvoir), à travers l'éducation, et l'assimilation de valeurs idiosyncrasiques⁴⁰.

⁴⁰ Valeurs permettant à chaque individu d'avoir des dispositions à participer aux débats d'idées politiques, d'avoir une lecture efficace de l'action politique et donc d'anticiper sur la mal gouvernance et de sanctionner le politique par son vote, quel que soit le régime politique.

sommaire

CORRIDOR^o2

thématique

- De la possibilité ou non d'une contre-économie. Bataille : la dépense, la production et la consommation (partie 1)..... tristan garcia | 15
- « Mettez Dieu en position d'être votre débiteur » : l'économie de la dépense chez Emerson..... richard a. grusin | 49
- Dépense et écriture chez Nietzsche..... serge botet | 77
- La dépense protéiforme dans *L'Abuseur de Séville* de Tirso de Molina ou à propos de Don Juan..... christian andrès | 93
- La satire, perte de temps et d'énergie ou dépense d'énergie vitale ?..... vanessa pietrasik | 103
- L'homme sans qualités* : du principe d'économie à la générosité éthique..... sophie vergé-djigo | 123
- La Tour du travail* de Rodin, un monument pour la postérité..... guillaume gaudet | 139
- L'effort de compréhension écrite en L3 : une approche cognitivo-pragmatique..... teresa m. wlosowicz | 155
- La dépense du marcheur compulsif..... marie-claire hocquet | 171
- De la possibilité ou non d'une contre-économie. Bataille : la dépense, la production et la consommation (partie 2)..... tristan garcia | 187

hors-champ

Ressemblances de famille, portraits-types et photographie composite : Wittgenstein et Galton.....sabine plaud | 215

Le dirigeant de PME à l'heure de la Responsabilité Sociale des Entreprises..... annick schott-séraudie | 233

John Dewey et l'expérience esthétique urbaine.....
..... Frédéric chevreux | 259

Se mettre à la place d'autrui : l'exemple du roman. Remarques à partir des *Bienveillantes* de J. Littell et de *Méridien de sang* de T. McCarthy..... solange chavel | 291

Médiation et con its infra étatiques en Afrique : quelle nouvelle approche ?..... denis lawson | 307

échos

L'esthétique et l'éthique sont elles inséparables ? Compte rendu d'*Aesthetics ans Morality* d'E. Schellekens.....
..... Frédéric chevreux | 325

Angel in America..... alexandre bétoux | 337